



REVUE *ETHICA*

La revue *Ethica* lance un appel à collaboration pour son prochain numéro qui paraîtra à l'automne 2014. Le numéro comprendra un dossier « L'énigme religieuse de la démocratie » et une section varia. Les textes doivent parvenir à la rédaction **au plus tard le 30 juin 2014**.

« L'énigme religieuse dans la démocratie : enjeux pratiques et théoriques »

Dossier dirigé par
Bernard Gagnon (Université du Québec à Rimouski) et
Françoise Paradis Simpson (Université de Montréal)

La résilience des croyances religieuses dans les sociétés démocratiques sécularisées comporte son lot de mystères. Selon les sciences sociales, l'explication réside en partie dans les exigences des identités collectives et le recours aux facteurs ethnoculturels pour forger celles-ci. Selon la philosophie politique pluraliste et libérale, la résilience des croyances religieuses, comme des autres croyances, est favorisée par une société qui met l'accent sur les libertés et les droits individuels. Il est ainsi envisageable d'aborder la religion sur un mode purement sécularisé. Mais depuis quelques années, des philosophes ont soulevé des doutes quant à la place et au rôle de la croyance religieuse dans la démocratie. « Une conscience de ce qui manque », titrait récemment Habermas. Le rôle de la religion ne serait pas uniquement celui de l'« étrangeté » ou de la « marge », mais celui également de dévoiler des dimensions de l'existence humaine qui demeureraient imperceptibles aux perspectives exclusivement séculières. Marcel Gauchet, Charles Taylor et Williams Connolly, parmi d'autres, ont également cherché à éclairer le phénomène de la prégnance religieuse dans la démocratie. Une démocratie peut-elle entièrement s'extraire de la croyance ou peut-elle taire entièrement cette dernière sans perdre une part d'elle-même ? Que faut-il penser de ces nouvelles perspectives sur la religion ? La résilience religieuse exprime-t-elle le passage d'une société séculière à une société post-séculière ? De là, comment s'articule le rapport entre religion et sphère publique ou celui entre raison et foi ?

Les auteurs sont invités à soumettre un texte sur l'un des thèmes soulevés ci-dessus ou sur une thématique connexe. Les textes peuvent s'inscrire dans les débats actuels sur le post-sécularisme ou sur la place de la religion dans l'espace public, jeter un regard critique sur les diverses réponses institutionnelles aux phénomènes religieux, ou aborder le thème à partir de pratiques interculturelles dans lesquelles s'expriment la diversité religieuse et les nouveaux rapports entre le religieux et le non-religieux.

* * *

Ethica est une revue interdisciplinaire et internationale qui paraît deux fois par année et qui publie des textes contribuant au progrès de la connaissance dans les domaines de l'éthique théorique et appliquée. Publiée depuis 1989 par le Groupe de recherche Ethos de l'Université du Québec à Rimouski (Canada), *Ethica* est une des plus anciennes revues en éthique de langue française. Elle

entend favoriser le dialogue entre les chercheurs en éthique et participer aux différents débats éthiques soulevés dans la société québécoise et ailleurs.

Qu'ils fassent l'examen critique de thèses et de questions précises ou qu'ils proposent de nouvelles pistes de réflexion, les manuscrits soumis à *Ethica* doivent être des démonstrations originales et contribuer à la recherche, à la critique ou à la discussion en matière d'éthique théorique ou d'éthique appliquée. Sont exclus les travaux de pure vulgarisation.

<http://www.uqar.ca/ethos/revue-ethica/>

POLITIQUE RÉDACTIONNELLE

SOUSSION DES MANUSCRITS

1. Qu'ils présentent des démonstrations originales, qu'ils fassent l'examen critique de thèses et de questions précises ou qu'ils proposent de nouvelles pistes de réflexion, les manuscrits soumis à *Ethica* doivent contribuer à la recherche, à la critique ou à la discussion en matière de philosophie morale, d'éthique théorique ou d'éthique appliquée. Sont exclus les travaux de pure vulgarisation.
2. Les articles, recensions ou comptes rendus soumis à *Ethica* ne doivent pas avoir fait l'objet d'une publication antérieure.
3. Les soumissions doivent être envoyées par courriel à bernard.gagnon@uqar.ca.
4. Tout article doit comporter un résumé de dix à quinze lignes. Il doit être accompagné d'une notice biographique de deux à trois lignes.

PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

1. La saisie des manuscrits doit être réalisée avec le logiciel de traitement de texte Word, en prenant soin d'indiquer la version utilisée.
2. Les manuscrits doivent être présentés à double interligne, sur des feuilles de format lettre (21,6 x 27,9 cm ou 21 x 29,7 cm), ne dépassant pas trente pages, notes et références incluses.
3. Les pages et les notes de bas de page doivent être numérotées de façon continue.
4. Les citations brèves sont incluses dans le texte et mises entre guillemets; les citations longues sont disposées en retrait et restent sans guillemets.
5. Les références bibliographiques doivent suivre des modèles reconnus et rester uniformes tout au long de l'article.
6. Les textes soumis doivent être rédigés dans un français de bonne qualité.

ÉVALUATION DES MANUSCRITS

1. Chaque projet d'article est soumis à deux lectrices ou lecteurs compétents dans le domaine du sujet traité par l'auteure ou l'auteur.
2. Le nom de l'auteure ou de l'auteur n'apparaît pas sur la copie du texte soumis à l'évaluation.

SÉLECTION ET PUBLICATION DES MANUSCRITS

1. Après avoir pris connaissance des rapports de lecture, le comité de rédaction prend la décision au sujet de la publication.
2. La décision est communiquée à l'auteure ou à l'auteur avec l'essentiel du rapport de lecture et les motifs qui expliquent la décision.
3. Les auteures ou auteurs sont invités à revoir leur texte et à l'expédier avec les corrections définitives dans les meilleurs délais en vue de respecter le calendrier de publication d'*Ethica*.
4. Les auteures ou auteurs recevront gratuitement cinq photocopies de leur texte ainsi qu'un numéro de la revue.
5. Les droits de reproduction des articles publiés sont réservés à *Ethica*.

DIRECTEUR DE LA REVUE

- Bruno Leclerc, Université du Québec à Rimouski (Canada)

COMITÉ DE RÉDACTION

- Bernard Gagnon, Université du Québec à Rimouski (Canada)
- Bruno Leclerc, directeur, Université du Québec à Rimouski (Canada)
- Dany Rondeau, Université du Québec à Rimouski (Canada)

COMITÉ INTERNATIONAL

- Geert Demuijnck, EDHEC Business School (France)
- Hubert Doucet, Université de Montréal (Canada)
- Ernest-Marie Mbonda, Université catholique d'Afrique centrale (Cameroun)
- Georges A. Legault, Université de Sherbrooke (Canada)
- Denis Müller, Université de Genève (Suisse)